

Exposé de Mme Laurence COUSIN PICHEAU, présidente de l'APFA

Parité, quelles compétences entrepreneuriales francophones et francophiles ?

Quelques constats.

En France, le plan national pour l'entrepreneuriat féminin, lancé en 2013 par Najat Vallaud-Belkacem, affichait l'ambition de passer de 30 à 40 % de créatrices avant la fin du quinquennat. En 2018, les projets d'entreprises portés par des femmes représentent toujours 30 %. Ce taux tombe à 5-10 % pour les entreprises plus innovantes et créatrices d'emplois portées par les femmes.

En Europe, les entrepreneures représentent environ 30 % de la population entrepreneuriale. Ce pourcentage est sensiblement le même en Amérique du Nord, mais est plus élevé sur le continent Africain ou en Asie (proche de 50 %).

Comme le souligne l'étude du GEM (2015)*, ces différences reflètent les traditions et la culture de chaque pays comme la nécessité de générer des revenus pour aider sa famille ou le choix de préférer un emploi salarié.

*Le GEM (Global Entrepreneurship Monitor), organisme principal d'étude de l'entrepreneuriat au niveau mondial, suit ce phénomène et son évolution depuis 2006.

La complexité des compétences entrepreneuriales francophones et francophiles.

Il existe de nombreux référentiels de compétences entrepreneuriales, certains plus complexes que d'autres et à des niveaux d'application bien différents, allant de la création de la microentreprise à la gestion de la grande entreprise. Certains sont concernés par les aspects pratiques de l'entrepreneur « formé sur le tas » alors que d'autres sont destinés à l'établissement de programmes de formations universitaires, professionnelles ou technologiques.

Les compétences entrepreneuriales francophones et francophiles nécessitent une bonne maîtrise du français des affaires, une forte motivation pour prendre des initiatives et se risquer en environnement complexe dans une démarche de management interculturel. La compréhension des besoins en services ou en produits passe par une veille informationnelle permettant de concevoir une offre pertinente.

Les lauréats et lauréates de la Coupe du Mot d'Or 2018 vous montreront comment ils ont su intégrer la formalisation de méthodes de travail pour entreprendre à partir d'idées nouvelles.

La formation aux compétences entrepreneuriales, quelle parité ?

En France, les formations de l'économie et de la gestion en lycées technologiques et professionnels permettent de se former à l'entrepreneuriat avec la conduite de projet dès la classe de terminale (17 ans) et sur les deux années de scolarité de formation supérieure permettant de préparer le Brevet de Technicien Supérieur.

L'analyse des effectifs de la formation initiale à la rentrée 2015 montre des effectifs

équilibrés entre filles et garçons avec une mobilisation de longue haleine contre les stéréotypes associés aux formations et aux métiers de tous les acteurs de la communauté éducative. Quelques formations restent néanmoins très marquées par le genre comme le B.T.S Assistant Manager qui comportait 83 % de fille à la rentrée 2015, comme le B.T.S Tourisme, le B.T.S Assistant de gestion qui développe particulièrement des compétences d'entrepreneuriat, 75,3 %. Les changements des contenus de programme induit par la loi de mars 2014 sur les blocs de compétence constituent de moments clés pour penser les intitulés de diplômes de manière à susciter la parité dans les parcours professionnels. Ainsi le B.T.S Assistant de Gestion PME PMI rénové à la rentrée 2018 devient le B.T.S Gestion de la PME et le B.T.S Assistant Manager, le B.T.S Support à l'Action Managériale.

D'autres B.T.S sont encore très ancrés dans le genre masculin et notamment le B.T.S Services Informatiques aux Organisations avec 93 % de garçons parmi les inscrits en formation initiale en 2015, le B.T.S Transport et prestations logistiques avec 78 % de garçons et le B.T.S Technico-commercial avec 77 % de garçons.

Les dispositifs à l'accompagnement de l'entrepreneuriat féminin.

Des dispositifs se développent afin d'encourager les femmes dans la création d'entreprise.

Le Trophée entreprendre au féminin récompense un projet de création d'entreprise mené dans le cadre des entrepreneuriales, dispositif pédagogique d'apprentissage de l'acte d'entreprendre. Ce dispositif propose 200 heures de formation pour 5 jeunes en mode projet. Les critères d'évaluation du projet sont :

- La qualité de la présentation écrite,
- La pertinence du positionnement du produit ou du service,
- La connaissance des secteurs,
- Le réalisme des options retenues et des projections effectuées,
- La cohérence d'ensemble du projet.

L'OIF a choisi, cette année, de placer la Journée internationale de la femme sous le signe de l'entrepreneuriat au féminin en lançant, ce 8 mars 2018, la plateforme du Réseau francophone pour l'entrepreneuriat féminin (REFEF), totalement dédiée aux entrepreneures, aux femmes d'affaires de tout l'espace francophone et à leurs besoins. *« Ce nouvel outil représente la possibilité pour toutes les femmes entrepreneures de la Francophonie d'entrer en relation sur les cinq continents, d'accéder à des informations stratégiques en matière de financement, d'investissements, d'appels d'offres, de sous-traitance ou de co-entreprises, et donc de favoriser le développement de partenariats pour accroître l'accès aux marchés internationaux »*, a déclaré Michaëlle Jean, Secrétaire générale de la Francophonie.

De nombreux autres collectifs d'entrepreneuriats féminins se développent dans les régions de France ainsi que dans le monde francophone et francophile.

Laurence COUSIN PICHEAU, présidente de l'APFA

[Retour au programme de la 30ème journée](#)
[Retour au sommaire des journées](#)
[Retour au sommaire général](#)